Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 26/11/2025

SARL 'REMUAUX' Apiculture Remuaux rappelle Peinture de marquage des reines avec applicateur - 5 couleurs (rouge, bleu, vert, jaune, blanc)



- Noms des modèles ou références concernés : **H40-60 : Peinture pour reine - Blanc H40-61 : Peinture pour reine - Bleu H40-62 : Peinture pour reine - Jaune H40-63 : Peinture pour reine - Rouge H40-64 : Peinture pour reine - Vert**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 00108002 Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Flacon de 6ml**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/08/2013 au 25/11/2025**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **L'ensemble des magasins Apiculture Remuaux + site internet de vente à distance : https://apiculture-remuaux.fr Les revendeurs de Apiculture Remuaux**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Absence d'étiquetage de danger conforme au règlement CLP et absence d'indication de danger détectable au toucher sur un produit chimique destiné au grand public. Produit classé en "risque grave".**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Dangers absents de l'étiquetage obligatoire : liquide inflammable (catégorie 2), irritation oculaire (catégorie 2), toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (catégorie 3)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 25 janvier 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0563450129**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre